

SASU CS POUY NEGUE 2

Société Quadran
433 chemin de Leysotte
33 140 Villenave d'Ornon
www.quadran.fr

Villenave d'Ornon, le 24 avril 2019

**Direction Départementale des Territoires et
de la Mer des Landes
Service Nature et Forêt
351 Boulevard Saint-Médard
BP 369
40012 MONT DE MARSAN Cedex**

Objet : Annulation du dossier de demande d'autorisation de défrichement – Commune de Cère

Dossier suivi par :
Simon THOMANN
Tél : 06 69 66 22 58
E-mail : s.thomann@quadran.fr

Madame, Monsieur,

La société Quadran, via sa filiale CS POUY NEGUE 2, développe actuellement sur la commune de Cère, lieu-dit Pouy Nègue, un projet de centrale photovoltaïque au sol.

Pour faire suite au dossier de demande de défrichement déposé dans vos locaux le 16 avril 2019, en parallèle du dépôt du dossier de demande de défrichement de la société CS POUY NEGUE, je souhaite par la présente annuler l'instruction du dossier initial dont le numéro de référence est le C 2018-139.

L'ensemble des remarques apportées sur le dossier initial C 2018-139 ayant été prises en compte dans le dépôt de la nouvelle demande de défrichement.

Vous remerciant par avance du bon traitement de la présente demande, je vous prie de croire, Madame, Monsieur, en l'assurance de ma considération distinguée.

Simon THOMANN
Chef de Projets



QUADRAN
Agence Nouvelle Aquitaine
433 Chemin de Leysotte
33140 VILLENAVE D'ORNON

CS POUY NEGUE 2
74 rue Lieutenant de Montcabrier
34500 BEZIERS
RCS Béziers 843 361 429



Producteur d'électricité verte